

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

**COMMUNIQUE A L'ISSUE DU CONSEIL DE CABINET
DU JEUDI 28 MARS 2019**

Yaoundé, le 28 mars 2019

Le **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Joseph DION NGUTE**, a présidé ce jeudi 28 mars 2019 dès 10 h à l'immeuble principal abritant ses Services, le Conseil de Cabinet du mois de mars. Les Ministres d'Etat, les Ministres, les Ministres Délégués et les Secrétaires d'Etat y prenaient part.

Au cours de ce Conseil, les membres du Gouvernement ont poursuivi la réflexion sur la problématique de la réduction des importations de biens et services.

Outre les rapports d'exécution des directives données à l'issue des assises du 31 janvier et du 28 février 2019, deux thématiques ont été présentées au cours dudit Conseil :

1. *les leviers de la transformation industrielle des produits agricoles locaux*, présentés par le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique ;
2. *l'implication des petites et moyennes entreprises nationales dans la création d'une chaîne de valeurs en vue de la réduction des importations de biens et services*, exposée par le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat.

Prenant la parole après le mot introductif du Chef du Gouvernement, le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique a d'emblée indiqué que la transformation des produits agricoles représente aujourd'hui 28% de la valeur ajoutée du secteur secondaire hors pétrole. Il a précisé que l'industrie alimentaire a connu une forte hausse en passant de 764 à 2 564 entreprises entre 2009 et 2016, période au cours de laquelle l'on a observé un dynamisme remarquable dans la transformation industrielle de certaines spéculations telles que l'huile de palme, le cacao, le thé et le sucre. Toutefois, le tissu industriel demeure très déséquilibré, dans la mesure où 3% des entreprises produisent à elles seules plus de 95% de la valeur ajoutée et l'essentiel du chiffre d'affaires dans le secteur secondaire.

Evoquant ensuite les contraintes qui entravent l'essor de l'industrie de transformation des produits agricoles au Cameroun, le Ministre de l'Industrie a mentionné entre autres l'obsolescence de l'outil de production, l'insuffisance des infrastructures de transport, les difficultés d'accès aux financements et aux facteurs de production, ainsi que l'indisponibilité de la matière première dans certains cas.

Poursuivant son propos, il a fait savoir que la valorisation industrielle des matières premières d'origine agricole dépend de trois grands leviers, à savoir : **(i)** la *structuration institutionnelle*, qui nécessite une plus grande synergie d'actions entre les organes gouvernementaux, le secteur privé et les partenaires au développement, la constitution des réserves foncières, le désenclavement des bassins de production, la disponibilité de l'énergie électrique en quantité et en qualité, ainsi que le développement des infrastructures de transport ; **(ii)** la *structuration opérationnelle*, à travers le développement de chaînes de valeurs par la création des Centres d'appui à la technologie et à l'innovation, la mise en place de parcs technologiques de référence et de complexes agro-industriels ; **(iii)** le *renforcement des instruments de soutien des petites et moyennes industries*, à la faveur de la promotion du patriotisme économique et de la mise en place d'une infrastructure permettant d'assurer la qualité des produits locaux, par la normalisation des spécifications qui leur sont associées.

Intervenant à son tour, le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat s'est appesanti sur l'implication des PME dans la création d'une chaîne de valeurs en vue de la réduction des importations de biens et services. Il a d'abord dressé le diagnostic suivant lequel 209.482 unités économiques ont été dénombrées et localisées au terme du deuxième recensement général des entreprises réalisé en 2016. Parmi ces unités, l'on observe une très grande prédominance de Toutes Petites Entreprises et de Petites Entreprises, spécialisées dans les activités de distribution et de commerce qui favorisent les importations.

Le Ministre a ensuite précisé qu'une organisation des PME autour d'une chaîne de valeurs bien structurée permet aux pouvoirs publics de mieux suivre le développement d'une filière et d'y apporter un encadrement optimal, en termes de renforcement des capacités industrielles, de savoir-faire, d'amélioration de compétences, de transfert de technologie et d'adaptation à l'innovation. Pour assurer un fonctionnement harmonieux de cette chaîne de valeurs, il a préconisé (i) la mise à niveau continue des PME sur les questions relatives aux normes et à la certification ; (ii) la structuration des unités de production informelles et leur migration vers le secteur informel et (iii) l'émergence d'une politique nationale de développement des clusters.

Enfin, dans l'optique de renforcer la compétitivité des PME, le Ministre a souligné la nécessité de relancer le programme d'appui au développement du secteur privé, l'opérationnalisation des modes alternatifs de financement, la mise en place des mesures de soutien aux PME et leur accompagnement dans la recherche de débouchés aux plans national et international.

Au terme des échanges qui ont suivi ces exposés, le Chef du Gouvernement a demandé au Ministre de l'Industrie de procéder à l'actualisation du Plan Directeur d'Industrialisation et de lever les contraintes qui entravent la réalisation des projets de construction d'un parc technologique digital et du technopôle agro-industriel de Ouassa-Babouté. Il a également instruit le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises d'accélérer la mise en œuvre des mesures institutionnelles susceptibles de garantir une plus grande implication des PME nationales dans la création d'une chaîne de valeurs des produits locaux.

Le Conseil s'est achevé à 13 h 05 mn, après la présentation des rapports circonstanciés des Ministres en charge du Commerce, de l'Elevage, de l'Economie et de l'Agriculture, sur la mise en œuvre des directives à eux prescrites à l'issue des Conseils de Cabinet du 31 janvier et du 28 février 2019.-

Yaoundé, le

12 8 11 00 2019
28 MARS 2019



~~Le Secrétaire Général des Services~~
du Premier Ministre,

~~FOUDA Séraphin Magloire~~